



Le Département a annoncé de nouvelles mesures devant encourager, faciliter et sécuriser la pratique du vélo en Haute-Savoie, en présence de C. Prudhomme, directeur du Tour de France, le 18 septembre dernier.

© Dep74 - L. Cuette

SPORT

LE DÉPARTEMENT RENFORCE SA POLITIQUE EN FAVEUR DU VÉLO

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a adopté sa nouvelle politique vélo. Une pratique qu'il souhaite encourager, développer et sécuriser à travers de nouveaux dispositifs que le Département a présenté, en septembre dernier, aux clubs et comités, en présence de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

Sur la base de son Schéma départemental des itinéraires cyclables, le Département poursuit et conforte sa politique d'aménagement du réseau cyclable, avec, parmi les objectifs, de renforcer la sécurité des cyclistes et de participer au financement des aménagements cyclables portés par les collectivités.

Enfin, parmi les dispositions annoncées, le soutien aux associations cyclistes intervenant dans le cadre du Plan départemental d'Actions de Sécurité routière (PDASR) est maintenu.

Et pour faciliter la pratique cycliste en toute sécurité, les travaux sur le réseau cyclable durant l'été (gravillonnage, réparation des chaussées et pose d'enduits) seront stoppés ; les routes départementales seront élargies lorsque cela est possible et nécessaire pour offrir un espace de mobilité sécurisé ; des éclairages dédiés aux cyclistes dans les tunnels et galeries paravalanches seront installés, ainsi que des bornes de recharge pour les Vélos à assistance électrique (VAE) sur les cols et points remarquables du territoire. ■

En 2021, le Département a consacré près de 10 M€ à sa politique vélo. Aucun Département n'atteint ce niveau. Nous sommes le premier financeur des aménagements cyclables. Il faut continuer de développer ces itinéraires et encourager la pratique. C'est notamment ce que le Département souhaite en expérimentant dans certains de ses collèges le dispositif "Savoir rouler à vélo".



TOUR DE FRANCE

La carte des étapes dévoilée

À travers la signature d'une charte en septembre dernier avec Christian Prudhomme, le Département s'est engagé à prendre en charge l'intégralité du ticket d'inscription auprès d'ASO (organisateur du Tour de France) pour les communes haut-savoyardes souhaitant accueillir un départ ou une arrivée du Tour de France. Valoriser, promouvoir et animer le territoire, telle est l'ambition de cette décision portée par les élus, grâce à cette compétition au rayonnement international. Ce sont les communes de Châtel, Morzine et Megève qui accueilleront le Tour au prochain été. La course sera assurément belle, car comme l'a souligné Christian Prudhomme lors de son passage en Haute-Savoie en septembre, "les décors d'exception de la Haute-Savoie magnifient le Tour de France". À bon entendeur !

EN CHIFFRES

- + de 9,5 M€ du budget Départemental consacré à la politique vélo en 2021
- "Savoir rouler à vélo" : 28 000 €
- 380 km de véloroutes d'intérêt départemental et plus de 30 M€ investis pour ce réseau structurant
- 2 comités départementaux et 73 clubs soutenus
- 47 clubs de cyclisme, 2100 licenciés
- 26 clubs de cyclotourisme, 1700 licenciés



Odile Mauris,
Présidente de la Commission éducation, jeunesse, sports, culture, patrimoine